

Compte rendu du Comité Directeur du jeudi 29 Mars 2007

16 Place Jean Jacques Rousseau
BP 174
38304 Bourgoin Jallieu Cédex
Tél : 04 74 19 16 12
Fax : 04 74 19 16 13
Email : rhonealpes@ffcanoe.asso.fr
Site : <http://www.canoe-rhonealpes.com>

Lieu de la réunion : **C.R.O.S. Rhône-Alpes 16 Place Jean-Jacques Rousseau 38300 Bourgoin Jallieu - 19 Heures**

Membres de droit du comité directeur :

Les présidents des comités départementaux : Philippe Caillebotte, Sylvain Louvel, Lionel Racoussot,

Membres élus du comité directeur : Isabelle Bouillard, Christine Bouvard, Gérard Ghidini, Nicolas Trotoux, Marcel Venot.

C.R.P.U. :

Jacky Bouillard.

Cadres techniques :

Christian Bichat, Claude Peschier, Gilles Zok.

Salariés du comité :

Nicolas Hochart.

Excusés : André Berger, Criss Bichat, Roger Bouvard, Eric Danneyrolles, Joëlle Despax, Dumoulin Mathieu, Patrick Legastelois, Hugues Peyret, Yves Jalmain, Blandine Peyret, Claude Schmitt,

Ordre du jour :

1. Synthèse de l'A.G. du comité régional et comité directeur du 2 février 2007.
2. Schéma de cohérence des activités canoë kayak et disciplines associées en Rhône-Alpes.
3. Procédure régionale pour C.N.D.S. équipement.
4. Dossier C.N.D.S. du Thiou (aménagement cours d'eau) et Viviers (construction d'un bâtiment de club).
5. Pôle d'entraînement Rhône-Alpes « situation, évaluation du coût financier, partenariat »
6. Les projets P.E.P.S. région Rhône-Alpes (publics éloignés de la pratique sportive).
7. C.D. Isère projet de création d'un poste de cadre fédéral départemental.
8. Plan Rhône les grandes lignes.
9. Tenue vestimentaire équipe Rhône-Alpes « 4 moteurs, régates nationales espoir, challenge national jeunes »
10. Divers.

1. Synthèse de l'A.G. du comité régional et comité directeur du 2 février 2007.

- AG du comité régional.

	CD Ain	CD Ardèche	CD Drome	CD Isère	CD Loire	CD Rhône	CD Savoie	CD Ht Savoie	
Clubs Présents	4	7	2	4	4	4	4	3	27
Clubs Représentés	1	-	1	1	-	-	-	-	3
Clubs Absents	3	5	1	2	2	1	-	4	18
Nombre de voix	5/11	19/22	3/4	8/15	5/8	12/14	15/15	15/29	79/118

Nombre de voix : 118 - Nombre de voix présentes 79 - Le Quorum est atteint (60)

Vote du compte rendu du Président : 78 pour - 0 contre - 1 abstention.

Vote du bilan financier : 78 pour - 0 contre - 1 abstention.

- La contribution des clubs au fonctionnement du comité régional est fixée à 23 € pour la saison 2007.

- L'Assemblée Générale 2008 sera organisée par le comité Ardèche à Vogué.

- L'assemblée générale se prononce pour que le comité régional étudie la possibilité en liaison avec le F.F.C.K. la possible réouverture d'un pôle espoir sur la Région Rhône Alpes.

- L'assemblée générale se prononce pour le maintien du poste de conseiller technique sur la région Rhône Alpes suite au départ en retraite de Claude Peschier. Un courrier adressé au président fédéral est remis au Secrétaire Général de la F.F.C.K. Vincent Hohler, le jour même.

Présentation des projets défis 2007.

Pour l'opération projets défis 2007, nous avons enregistré 10 demandes 1 CD et 9 clubs. A l'occasion de la réunion 29 janvier à Chambéry le comité de pilotage composé de Hugues Peyret, Nicolas Troutoux, Lionel Racoussot et Christian Bichat propose d'accompagner toutes les demandes des clubs. Pour le dossier du C.D. Drôme, le choix a été fait de privilégier les 3 clubs de ce comité.

Appel à projets défis 2007: canoe-rhonealpes.com

N° club	Nom Club		Investissement	Part Comité	
4204	Roanne	K4	7 200 €	2 880 €	sur 2006
702	Bourg St Andéol	Kayaks polyéthylène	4 500 €	1 800 €	
2603	Romans	Vital/Wavehopper	2 750 €	1 100 €	
2601	APA Tain Tournon	Vital/Wavehopper	2 750 €	1 100 €	
7308	La Plagne	Kayaks polyéthylène	3 000 €	1 200 €	
111	Bourg en Bresse	Unité de KP	5 500 €	2 200 €	
7403	Annecy	1 Dragon Boat	5 500 €	2 200 €	
Total			24 000 €	9 600 €	
			Fonctionnement	Part Comité	
702	Bourg St Andéol	Petit Matériel	1 000 €	400 €	
2601	APA Tain Tournon	Petit Matériel	750 €	300 €	
2602	Valence	pm. Gilets/pagaies	1 500 €	600 €	
2603	Romans	pm.4 pagaies	750 €	300 €	
7304	Bourg St Maurice	Kayak de mer	1 500 €	600 €	
Total			5 500 €	2 200 €	
Totaux			36 700 €	14 680 €	
7304	Bourg St Maurice	Kayak de mer	dossier prioritaire sur le prochain appel.		

2. Schéma de cohérence des activités canoë kayak et disciplines associées en Rhône-Alpes.

1 - Le schéma de cohérence s'organise sur plusieurs axes : le recensement et état des lieux, les préconisations d'aménagements et de sécurisation, le développement des pratiques et la création de clubs.

Pour le développement et la création des clubs, Nicolas a réalisé une cartographie avec le recensement des rivières, des clubs et les secteurs propices à la création de nouvelles structures d'accueil et d'animation. Les secteurs ciblés sont ceux où il y a un Contrat de Développement Rhône Alpes (C.D.R.A.) et une densité de population relativement importante.

Chaque comité départemental recevra cette carte et pourra modifier et compléter les secteurs qu'il lui semble le plus propice pour orienter son développement en créant des animations et des clubs.

2 - À partir photographies aériennes prises sur le site <http://www.geoportail.fr>, il nous est possible de faire des montages pour faire apparaître vos préconisations d'aménagement et de sécurisation.

Proposition d'aménagement Rhône barrage de Rochemaure: canoe-rhonealpes.com

3. Procédure régionale pour C.N.D.S. équipement.

La F.F.C.K. a édité un cahier des charges « Manuel de présentation de la procédure rencontre C.N.D.S. » diffusion I.D. N° 320. C'est à partir de ce canevas que le comité régional Rhône Alpes a réalisé en collaboration avec les maîtres d'ouvrages et les gestionnaires la présentation des équipements de Saut Brénaz et de St Pierre de Bœuf pour obtenir les subventions C.N.D.S équipement. Ce manuel fixe les règles, il permettra à la F.F.C.K. de prioriser les projets et de choisir les dossiers qu'elle juge les plus opportuns de présenter devant la commission nationale C.N.D.S. La constitution de ce dossier comporte les pièces indispensables pour l'analyse du projet et sa faisabilité. Elles concernent les aspects techniques « plans, programme d'exécution ... », le financement « délibération de maître d'ouvrage, montage financier... » ainsi que le mode de gestion et le fonctionnement pour les bénéficiaires. Cette présentation, doit situer le contexte du futur équipement dans le schéma directeur d'équipement du comité régional Rhône Alpes. Elle est réalisée au niveau du comité régional avec les éléments fournis par les porteurs du projet « clubs, collectivités... » L'avis du comité départemental est obligatoire ; les dossiers doivent aussi faire l'objet d'une instruction par les services de la jeunesse et des sports.

Site F.F.C.K. : Manuel de présentation de la procédure rencontre C.N.D.S.

4. Dossier C.N.D.S. du Thiou (aménagement cours d'eau) et Viviers (construction d'un bâtiment de club).

Le comité régional a reçu, pour la prochaine session du C.N.D.S. équipement, deux dossiers.

1 - Le dossier présenté par le club d'Annecy est l'aménagement d'un parcours d'eau vive sur le Thiou (commune de Cran Gevrier). La nature des travaux consiste à aménager des épis pour donner plus de dynamique à l'eau et créer ainsi plus de potentiel de navigation. C'est un aménagement péri-urbain où il y a déjà des activités nature « pêche, sentier pédestre ... ».

2 - Le dossier présenté par le club Viviers est la réalisation d'un bâtiment commun pour l'aviron et canoë kayak. Depuis plusieurs années le club de canoë kayak a entrepris auprès de la mairie de Viviers des actions pour obtenir la construction d'un bâtiment sans résultat. La demande faite par l'aviron semble plus se concrétiser sans doute suite à leur expulsion du club de voile. Par ailleurs le club canoë kayak de Viviers a engagé des démarches pour l'accueil de public handicapé.

Ces deux dossiers ne sont pas concurrents par la nature du projet, ni par leur situation géographique. Ils doivent faire l'objet de concertations avec les différents acteurs « clubs, collectivités. D.D.J.S. ... ».

Le comité directeur donne son accord pour que ces deux dossiers soient présentés à la FF.C.K. pour la prochaine rencontre C.N.D.S.

5. Pôle d'entraînement Rhône-Alpes « situation, évaluation du coût financier, partenariat »

Gilles Zok, présente un document sur l'état des lieux de la filière sportive, cette analyse fait état du nombre d'athlètes en équipe de France, inscrits sur les listes de haut niveau et l'origine géographique ainsi que les athlètes actuellement sur le pôle de Nancy et hors pôle.

Au regard des résultats sportifs pour la rentrée scolaire 2007, 18 athlètes seraient susceptibles d'intégrer le pôle de Nancy. Après un sondage auprès des familles, 8 athlètes seulement seraient intéressés pour intégrer un pôle espoir.

Avec les conditions exigées par le cahier des charges pour l'ouverture d'un pôle espoir, les 4 Lycées de Lyon rencontrés ne donnent pas toutes les satisfactions pour l'accueil des élèves dans de bonnes conditions « financières, d'emploi du temps, d'environnement ... ».

Un autre choix géographique s'impose, c'est sur le secteur d'Annecy que l'on trouve les meilleurs compromis ; il y a aussi la possibilité de mutualiser le financement du poste d'entraîneur du pôle avec celui d'un conseiller technique fédéral sur le département de la haute Savoie financé pour une partie par le conseil Général.

Le budget prévisionnel du pôle est de 40 800 €, il a été établi à partir du budget de fonctionnement du pôle de Lyon actualisé, pour les recettes, il prend en compte les subventions obtenues les années précédentes. Ce budget présente un déficit de 1 000 €.

Le comité directeur demande à Gilles Zok de poursuivre la démarche du projet sur le secteur d'Annecy en rassemblant tous les partenaires et acteurs.

Projet pôle espoir C.K. en Rhône Alpes: canoerhonealpes.com

6. Les projets P.E.P.S. région Rhône-Alpes (publics éloignés de la pratique sportive).

Compte tenu de l'horaire avancé ce point n'a pas été traité.

7. C.D. Isère projet de création d'un poste de cadre fédéral départemental.

Lionel Racoussot, Président du comité départemental de l'Isère, nous fait part du projet défis du comité départemental de l'Isère qui concerne la création d'un poste de conseiller technique fédéral sur l'Isère. Ce document a été réalisé avec l'ensemble des clubs de l'Isère et reprend les 5 axes statutaires du comité départemental de l'Isère « missions administratives, formatives, sportives, touristiques et domaniales ».

Le financement du poste n'est pas encore finalisé, le président du C.D. Isère demande que le comité régional apporte son soutien pour convaincre les partenaires institutionnels à accompagner le poste. Il sollicite aussi le comité régional pour mutualiser les moyens humains sur les formations de cadres, d'athlètes et sur les aspects patrimoniaux.

Le comité directeur est favorable à accompagner cette démarche, il répondra présent dans la mesure de ses moyens.

Projet défis Conseiller technique CK. Isère: canoerhonealpes.com

8. Plan Rhône les grandes lignes.

Un protocole d'accord sur le programme PLAN RHONE a été signé, le 21 mars 2007, à la préfecture de région Rhône-Alpes avec tous les partenaires. Ce contrat de plan interrégional concerne le Rhône du Léman à la méditerranée, il comprend 6 volets :

1 - patrimoine/culture, 2 - inondations, 3 - qualité des eaux, ressource et biodiversité, 4 - énergie, 5 - transport fluvial et 6 - tourisme.

Son financement sur la période de 2007 à 2013 est estimé à 614 M€. Les partenaires sont : l'Etat dont l'agence de l'eau Rhône Méditerranée, V.N.F., l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie associée aux conseils régionaux de Rhône-Alpes, Provence Côte d'Azur, Languedoc Roussillon et la C.N.R. Pour le volet transport et inondations la région Bourgogne et France Comté sont associées. D'autres partenaires peuvent être sollicités selon la nature des projets comme les conseils généraux, les collectivités locales....

Nous sommes concernés par le **point 6 - tourisme** qui est suivi par la délégation régionale au tourisme Rhône Alpes, le budget sur ce point est de l'ordre de 5 M€. Il concerne les aspects d'aménagement de territoire comme la signalétique et sécurisation des itinéraires, l'aménagement d'appontements pour les embarcations légères, la création d'espace eau vive, la réhabilitation ou création de base nautique ...

A ce jour, le comité technique et thématique Inter régional du PLAN RHONE n'est encore opérationnel, c'est à lui qu'il revient de mettre en place la procédure d'appel à projets, de les répertorier et de faire le choix des actions à subventionner.

En liaison avec le C.R.O.S. des réunions seront organisées avec les différents CDOS, Comités Départementaux et Clubs pour faire une information sur ce plan Rhône.

9. Tenue vestimentaire équipe Rhône-Alpes « 4 moteurs, régates nat. espoir, challenge national jeunes »

Le comité a acheté 26 tenues « polo blanc et pantalon noir » floquées devant : du logo du comité régional Rhône Alpes C.K. et dans le dos du logo de la région Rhône Alpes. Ces tenues seront mises à disposition des équipes qui représenteront la région sur les épreuves 4 moteurs pour l'Europe, les régates nationales de l'espoir et le challenge jeunes. Elles seront restituées après chaque rencontre. Le montant du budget pour ces tenues s'élève à 3 447,20 €.

On peut regretter que ces tenues ne soient pas données aux athlètes, mais à ce jour, le comité régional n'a pas sur ses fonds propres, les moyens d'acquérir chaque année des tenues.

Christine Bouvard demande s'il ne serait pas envisageable d'avoir pour les juges régionaux des tenues afin d'identifier et de valoriser les officiels sur les rencontres sportives.

Pour cela, il serait nécessaire de trouver de nouvelles ressources ou partenaires. On peut aussi faire des choix différents notamment sur le financement des projets défis, des stages ... mais il n'y a pas la garantie que les demandes de subventions récurrentes pour l'achat de tenues soient retenues par nos partenaires institutionnels.

10. Divers

1 - Eric Danneyrolles nous fait part de sa démission du mandat de Président du Comité Départemental du Rhône, par conséquent du comité Directeur. Le comité département du Rhône est invité à nous faire connaître le prochain président ou le représentant du C.D. 69 au comité directeur du comité régional.

2 - Nouria Newman sollicite le comité régional pour une aide financière pour l'achat de son billet d'avion pour se rendre au championnat du monde de kayak Freestyle à Ottawa fin Avril. La décision du comité est négative, c'est une sélection nationale, il revient donc à la fédération d'aider au déplacement le membre de cette équipe de France, à ce championnat du Monde.

3 - Le Label F.F.C.K. 2007 a attribué sur l'organisation du Marathon international des gorges de l'Ardèche 2007 et du Triathl'Ain 2007. Ce label apporte aux organisateurs un atout pour valoriser l'image leur manifestation et ils bénéficieront d'une dotation vestimentaire ...

4 - Par courrier, Philippe Graille D.T.N. nous informe que le poste de Claude Peschier est maintenu en Rhône Alpes, il sera au prochain mouvement des personnels techniques et pédagogiques du ministère J.S.

5 - Le Bureau exécutif de la fédération a donné une suite favorable à la demande d'agrément à CAP PLEIN AIR, implanté sur la Drôme.

6 - La C.N.R. nous informe qu'un cabinet d'étude extérieur « Ariane développement local » prendra contact avec le comité régional pour évoquer le projet du site de la Roche de Glun.

6 - Signature d'une convention de partenariat entre le C.R.E.P.S. de Vallon Pont d'Arc, la F.F.C.K., le comité régional et le comité départemental de l'Ardèche. Elle s'articule sur les domaines de la formation et protection des usagers, la formation des cadres, le marathon international de l'Ardèche, l'accès à l'eau, la promotion et les publications. Elle intègre aussi le bail emphytéotique entre le C.R.E.P.S. et le club de Vallon Pont d'Arc pour son implantation sur le domaine foncier de l'état /MJSVA.

7 - Les représentants du comité régional à l'A.G. F.F.C.K. à Paris le 14 mars 2007 seront : Bichat Criss, Olry Agnès et Christiane Bouvard.

Rapporteur : Christian Bichat.